

LES CRITERES D'EVALUATION

SITUATION REGLEMENTAIRE

Création de l'UFA le 06/04/1995 qui est composé de 3 instances :

- Le Comité Directeur.
- La CSDGE.
- La CTP.

et qui a pour mission :

- Passages de grades.
- Unification des 2 fédérations.
- Représentation en justice.

Le seul document officiel actuellement concernant les techniques est la nomenclature datant de 1978 et comportant un certain nombre d'incohérences et de points obscurs (120 Techniques et variations autour des techniques fondamentales).

Les listes de techniques ne doivent pas servir de référence pour les cours, le choix des notions reste à la disposition des enseignants.

HISTORIQUE DE L'EVALUATION

En cas d'égalité des voix suite à un passage de grade :

- Entre 1990 et 1993, la voix prépondérante de la fédération proposant le candidat.
- Entre 1994 et 1995, départage sur dossier par la CNSGA.
- Entre 1996 et 2004, 3 phases dans les débats :
 - Délibération du jury.
 - En cas de partage, possibilité de faire appel aux co-présidents pour une nouvelle délibération (sans vote des 2 co-présidents).
 - En cas de nouvelle égalité, les 2 co-présidents décident seuls après étude des grilles de notation (dossier des jurys avec les mentions « satisfaisante », « moyen », « insuffisant ». En cas de désaccord, refus du candidat sans appel. Ces grilles ne servent qu'aux co-présidents en cas de litige.

- Depuis 2005, les jurys ne sont plus composés que de 2 membres (jurys régionaux ou nationaux) et les décisions doivent être prises à l'unanimité pour accorder le grade.

CRITERES D'EVALUATION

Les examens sont des évaluations, c'est à dire la vérification d'une capacité par des comportements observables.

Pour les jurys, il s'agit de supprimer les jugements subjectifs, affiner les capacités de jugement, approcher un jugement objectif. Cela nécessite une ouverture d'esprit suffisante pour accepter les contradictions. Il faut créer un langage commun entre les différents jurys, accepter l'autre et ses différences. En particulier, les commentaires des candidats à la fin d'un examen devront être cohérents entre les différents membres du jury.

Définition des critères

3 critères ont été définis :

- **CONNAISSANCE FORMELLE DES TECHNIQUES (Reishiki).**
→ **Connaissance du Vocabulaire.**
- **CONSTRUCTION DES TECHNIQUES (Riai).**
→ **Connaissance de la grammaire.**
- **PRINCIPE D'INTEGRITE (Renketsu).**
→ **Capacité à mettre un sens dans la phrase.**

La démarche du jury est analytique. Elle va de l'étude globale à l'étude du particulier par le regroupement des éléments en famille.

Les Critères d'Evaluation

* Connaissance Formelle des Techniques et Reishiki

- Reconnaître les enveloppes globales qui distinguent les techniques entre-elles. Connaître l'aspect formel du Reishiki. Une erreur n'est jamais impardonnable, c'est la répétition qui fait acte.

* Construction (Riai)

- Comprendre et respecter le schéma fondamental de la construction des techniques en liant les principes de fluidité et de contrôle.

1. **Placement/déplacement** ⇨ Outils : Irimi, tenkan, henka ma ai, ...

2. **Déséquilibre/déstabilisation** ⇒ Création et maintien d'un déséquilibre. Outil : déséquilibre, atémis, fixation, kiai, pression, extension, ...

3. **Engagement final/amené au sol** ⇒ Outil : projection, immobilisation, pression finale, ...

Il peut y avoir simultanément entre les phases.

* **Le Sens, l'Intégrité**

→ Exécuter les techniques en renforçant l'intégrité physique et mentale des 2 partenaires en utilisant son corps, la relation avec l'autre et son état d'esprit.

➤ **Utilisation de son corps :**

Le Shisei : Attitude, centrage, unité du corps, respect des axes naturels du corps.

Notions de : Mobilité, disponibilité physique, espace, équilibre du corps, assise, rythmes internes, vision, compacité, alternance tension/relâchement, flexion/extension, ouverture/fermeture, vide/plein, respiration, condition physique, Convergence des lignes de force dans le sens de l'action.

* **Relation avec l'autre :**

Notions de : Contact, disponibilité, écoute, adaptabilité, rythme de travail, espace, distance, placement, éviter de se faire toucher, ne pas laisser d'ouverture, principe d'irimi (prendre le centre de la sphère).

➤ **Etat d'esprit :**

Notions de : Vigilance, concentration, état de non-faire (rester créatif dans l'instant), être dans l'instant, sérénité, tranquillité, respect de l'autre, intention/changement d'intention, attitude créative, potentiel à long terme, étiquette au sens profond, état de recherche, refus de l'agressivité, du mépris, de la désinvolture, de la peur, de l'orgueil, zanshin, écoute intérieure.

Dès le début de la pratique, les notions et qualités fondamentales décrites entre en jeu et permettent d'apprécier le niveau :

* SHISEI	Posture.
* KAMAE	Garde.
* KIRYOKU	Puissance vitale.
* SEISHIN JOTAÏ	Etat mental.
* METSUKU	Regard (physique et mental).

* MA AÏ	Espace-temps.
* ARUKIKATA	Marche.
* TAI SABAKI	Déplacement/placement.
* KOKYU	Respiration.
* KOKYU RYOKU	Coordination de la puissance physique et du rythme respiratoire.
* SOKUDO	Rapidité.
* KO RYOKU	Efficacité.
* REIGISAHO	Etiquette.
* NICHIGO NO TAÏDO	Attitude dans la vie quotidienne.
* KOKORO NO MOCHI KATA	Contrôle des émotions (coeur).

Sens et Niveau des Dan

SHODAN (1er Dan) : Connaissance et compréhension des outils

➤ **La connaissance formelle des techniques doit être intégrée :**

- Le Reishiki.
- Reconnaître les enveloppes globales et caractéristiques qui distinguent les techniques entre elles.

La construction des techniques doit s'observer par l'enchaînement des phases suivantes :

- Phase initiale de placement impliquant les principes tels que Irimi, Tenkan, Ma aï
- Phase dynamique de création et conduite du déséquilibre.
- Phase terminale où le déséquilibre se transforme en amené au sol (projection ou immobilisation).

➔ Vérifier les notions de Nagare (fluidité), de contrôle servant de liants aux techniques.

➤ **Le principe d'intégrité : Tori & Uke.**

Pour TORI :

- Centrage : coudes collés au corps sur shiho nage ou la main sur la ligne centrale du corps sur kote gaeshi.
- Préservation de l'équilibre : ne pas être déséquilibré par les saisies de Uke ou par ses propres déplacements.
- Préserver son intégrité : ne pas être touché par les frappes de Uke, vérifier la notion de réalité martiale.

- Préserver l'intégrité de Uke : ne pas blesser Uke.
- Attitude droite, placement du bassin et des articulations.

Pour UKE :

- Avoir un comportement d'attaquant : s'engager dans l'attaque, donner de la matière à travailler pour tori.
- Avoir une attitude créatrice : rester présent, adaptable et vigilant.
- Chuter sans se blesser.

NIDAN (2ème Dan) : Début de compétence dans le maniement des outils

➤ **Connaissance formelle des techniques :**

La nomenclature devra être suffisamment connue pour que toute technique demandée par le jury puisse être exécutée sans hésitation.

➤ **Construction des techniques :**

Vérifier la fluidité et le contrôle de la distance avec le partenaire dans toutes les phases du mouvement ainsi que la capacité d'anticipation.

➤ **Principe d'intégrité :**

Vérifier qu'il y ait un engagement physique plus important qu'au 1er Dan et que la maîtrise du principe de Irimi et de la relation Irimi-Tenkan doit commencer à se manifester.

SANDAN (3ème Dan) : Engagement clair, maîtrise correcte et liberté

Ce Grade doit permettre de manifester une maîtrise complète des techniques, la capacité à les adapter à toutes les situations et l'émergence d'une liberté dans leur application.

Les exigences supplémentaires doivent porter sur le niveau de maîtrise des critères précédents :

- ✓ Un complet contrôle de soi et de ses actes.
- ✓ La capacité à faire des variations à partir des bases si nécessaire (adaptabilité).
- ✓ Une disponibilité à tout moment de la prestation.
- ✓ Une grande maîtrise du principe de Irimi.

- ✓ Une juste appréciation du Ma ai (contrôle de la distance et interventions aux bons moments).
- ✓ La capacité d'imposer et de maintenir un rythme à l'intérieur du mouvement (notion de Kokyu)

YONDAN (4ème Dan) : Vers la maîtrise totale, la connaissance parfaite

Ce grade doit permettre de manifester une maîtrise complète des techniques de bases et leurs variantes.

Les exigences supplémentaires doivent donc porter sur le niveau de maîtrise des critères précédents :

- ✓ La manière de dominer à tout moment la situation.
- ✓ L'adéquation du travail au partenaire et à la situation.
- ✓ La sérénité du candidat.
- ✓ La capacité du candidat à exprimer sa qualité de perception, son degré d'intégration et sa liberté de maniement des principes de la discipline.